

L'utopie est la vérité de demain. Victor Hugo

le journal des retraité·e·s de Chaumont



<https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>

Syndicat **CGT** des retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 351 - Samedi 19 août 2023

GAZ, ÉLECTRICITÉ, CARBURANTS, HAUSSE DES PRIX, SALAIRES ET PENSIONS, RENTRÉE SCOLAIRE...

UN ÉTÉ POURRI

LES MAUVAIS COUPS

Les médias nous parlent d'un "mois de juillet le plus chaud jamais enregistré dans le monde", mais si certains pays du sud font face à des incendies, en France l'été est pourri et ce sont surtout les prix qui flambent.

Bruno Lemaire peut nous affirmer que le pic de l'inflation est derrière nous, selon l'Insee la chute de la consommation alimentaire des ménages est de 12% depuis janvier 2022, et de 16% depuis mars 2020. Ce n'est pas la météo qui en est responsable, mais bien les prix !

Toujours selon l'Insee, en juillet l'alimentation a augmenté de 12,6%, les produits frais de 10,4%, les pommes de terre de 22%. Ajoutons 10 % sur les fournitures scolaires, l'électricité à + 25% en 6 mois, le gasoil à 1,85€ et le SP95 à 1,96€... Impossible de s'en sortir quand tout augmente et qu'on a déjà supprimé les vacances, les sorties et réduit sur la nourriture. Si, à une époque, on pouvait toujours prendre un lapin au collet sur les terres du seigneur sans se faire prendre, maintenant les seigneurs ont mis des caméras partout et escamoter une pizza congelée dans un supermarché peut conduire en prison.

Par contre, l'Etat se gave avec des recettes de TVA au plus haut (dont 60% à la pompe !), ponctionnées sur les plus modestes pour financer le "quoiqu'il en coûte" des riches, qui ne sont toujours pas imposés sur leur fortune, ni taxés sur leurs profits et, cadeau supplémentaire, leur fraude fiscale est ignorée.

Le gouvernement crie "au feu !" ou "à la dette !" pour sanctionner et ponctionner le reste de la population avec l'inflation, cet impôt sur les pauvres qui enrichit les grands groupes agro-alimentaires et pétroliers. Il va prélever 11 milliards sur le dos des chômeurs en réduisant leurs indemnités de 25% et la durée d'indemnisation. Les allocataires du RSA vont travailler 15 à 20h pour avoir droit à leurs somptueux 600€ par mois.

Il réfléchit aussi à doubler la franchise médicale sur les médicaments, non remboursée par les mutuelles, afin d'économiser 600 millions d'euros. Et toujours pas de blocage des prix à l'horizon et encore moins d'indexation des salaires et pensions sur l'inflation. Un été vraiment pourri qui ne peut que déboucher sur une rentrée revendicative, sinon c'est la famine qui nous guette !

MARIE-ROSE PATELLI

**DISSOLUTION DES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE :
DES ORGANISATIONS HAUT-MARNAISES SE
FÉLICITENT DE LA DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT P 3**



**DESSIN DE FRED SOCHARD, PARU DANS LE
BLOG MÉDIAPART**

**LE FLOU PORTRAIT DE SANTÉ DU
HAUT-MARNAIS P 2**

**POLICE, UNE GRÈVE FINANCÉE PAR
LA SÉCURITÉ SOCIALE P 3**

**POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS
SIGNEZ LA PÉTITION P 3**

**AGGLO DE CHAUMONT : L'EGO ET
LES PRINCIPES P 4**

**ELSAN A SON ROND DE SERVIETTE
À L'ARS P 4**

LE FLOU PORTRAIT DE SANTÉ DU HAUT-MARNAIS

« L’Affranchi » a publié le 4 août une page complète sur la base d’un rapport de l’Observatoire régional de santé, établi avec l’ARS. Il s’agit là du « portrait de santé » de la population haut-marnaise.

Les chiffres et les commentaires sont consultables sur l’Affranchi par les personnes intéressées. Le tout confirme l’appréciation portée : « pas très bon ». Notons que l’utilisation dans cette étude d’indices au lieu de taux ne rend pas le document d’une compréhension aisée.

Il y est confirmé que le département a une population vieillissante plus élevée (indice 117,2) que la moyenne régionale et plus encore nationale (indice 83,8). Nulle surprise de ce côté. Sauf que les plus âgés vivent dans le centre et le sud (122,1).

Ce vieillissement s’accompagne d’une espérance de vie plus courte que la moyenne nationale d’un an pour les femmes et de deux pour les hommes. Elle s’explique par une liste de causes de décès prématurés avant 65 ou 75 ans plus importants qu’ailleurs.

On rappelle alors qu’il existe un écart de 13 ans d’espérance de vie entre les plus modestes et les plus riches ! Cette question a été soulevée, mais pas prise en compte dans la réforme des retraites. D’autres incidences : scolarité, diplômes, emploi, qualification et

revenus viennent définir l’indice de « défaveur sociale ». Celui-ci est trois fois plus important en Haute-Marne qu’au niveau régional et constitue un lourd handicap.

Toute une partie de l’étude s’intéresse également à l’accès aux médecins et au personnel paramédical. Le nombre important de chiffres communiqués ne donne sur le territoire qu’une vue éclatée et floue du « portrait de santé ». Il manque en fait une vision globale.

La prise en compte de l’importance du cadre de vie qui peut « être directement en cause dans le développement de pathologies » n’est pas du tout en phase avec le vécu d’un département rural et en décroissance démographique accélérée.

Suivant en cela l’Insee, le taux de logements sans confort est donné à 0,6 %. Pourtant 25 % des logements ont été construits avant 1919 et 60 % avant le premier choc pétrolier de 1973. De quoi s’interroger sur le terme *avec confort*. Et poser la question : qu’en est-il de ceux, aux normes, mais classés « logements indignes » par la Préfecture elle-même ?

Cette étude justifie amplement la bataille que mène le syndicat des retraités pour de meilleures retraites, un logement digne et des services publics de proximité.

G. TARDENOIS

76% D’OFFRES MENSONGÈRES À PÔLE EMPLOI

Depuis juin, tous les jours, à la télévision, à la radio, dans les journaux, on entend le patronat se plaindre de la soi-disant « pénurie de main-d’œuvre ». Patronat et gouvernement prétendent ainsi qu’il y aurait 300 000 offres non pourvues.

De la même manière, Pôle emploi affiche plus de 900 000 offres sur son site internet, alors que l’on y comptait plus de 6 millions d’inscrits, toutes catégories confondues, en Juillet. De quoi alimenter les discours les plus réactionnaires sur les chômeurs feignants.

Dans ce contexte de stigmatisation permanent des travailleurs privés d’emploi et précaires, la CGT et son Comité national des Travailleurs Privés d’Emploi et Précaires a réalisé sa 15^{ème} étude des offres diffusées par Pôle emploi afin de constater leur légalité.

Elle a relevé 76% d’offres **mensongères**. Nous y reviendrons dans le prochain journal.

TRAVERSER LA RUE POUR TROUVER DU TRAVAIL ?

Emmanuelle Wargon est passée du ministère du Logement à la présidence de la Commission de régulation de l’énergie (CRE), salaire brut mensuel 16 850 €.

Amélie de Montchalin est nommée ambassadrice auprès de l’OCDE, salaire 18 000 €.

Jean Castex à la tête de la RATP, 37 500 €.

Brune Poirson dans le groupe hôtelier Accor.

Pap Ndiaye est nommé ambassadeur auprès du Conseil de l’Europe.

Sibeth Ndiaye est devenue secrétaire générale du groupe d’intérim Adecco.

Elisabeth Moreno ex-ministre déléguée à l’Egalité femmes-hommes, a rejoint Sanofi.

Quant à **Marlène Schiappa**, elle hésite entre Publicis et un poste au consulat de New York.

Et la liste est longue de tous les recasés dans le public ou le privé, avec des salaires à faire pâlir tous les chômeurs et les allocataires du RSA accusés de vivre au crochet de la société.

MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu. Merci à Jacqueline, Sylvie, Robert, Jacques, Francis, Jean, Christian, Josiane, Denise, James, Jacqueline, Bernard, Jean-Pierre, Jacky, Gérard, Marie, Nicole, Xavier, Michèle, Maurice, Alain, Marie-Claire, Mustafa, Michel, Chantal, Jacques, Jean-Claude et Gillette, Arlette, Marine, Patrice, Michel, Denis et Fanfan, François, Élise, Jean-François, Franck, Josette, Laurent, Jean-Pierre, Jean-Louis, Anne, Alexandra, Liliane, Lucienne, Gérard, Anne et Franck, Josette, Michel et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom et Prénom : Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

> police

UNE GRÈVE FINANÇÉE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE !

Le gouvernement a annoncé en juin vouloir faire la chasse aux arrêts maladie de complaisance, pour économiser dix milliards d'euros. Ils allaient voir, ces fainéants de salariés qui s'arrêtent pour rien ! Mais patatras, suite à l'incarcération d'un de leur collègue de la BAC, des centaines de policiers se sont mis en arrêt maladie à Marseille, Paris, Avignon... soutenus par les "syndicats" Alliance, UNSA police, Unité SGP Police FO, et par plusieurs centaines de leurs collègues dans tout le pays.

Une grève du zèle, financée par la sécurité sociale, pour exiger la libération de leur collègue qui a fracassé la tête d'un jeune homme à Marseille, en le laissant pour mort. Un peu gêné, Emmanuel Macron a été obligé de rappeler de manière polie et embarrassée que la loi était censée s'appliquer à tout le monde, y compris aux policiers.


Quant à Gérald Darmanin, il s'est dit prêt à entendre les revendications des syndicats policiers. Comment a-t-on pu en arriver là ? Comment, à la suite de ce qu'il faut qualifier de tentative de meurtre, des policiers et des hauts fonctionnaires républicains en viennent-ils à contester une décision de justice, exiger la libération et un traitement juridique d'exception pour un policier, soit une impunité totale ? Cette revendication des policiers à être au-dessus des lois fait apparaître au grand jour le rôle qu'ils entendent jouer dans le maintien de l'ordre capitaliste.

MARIE-ROSE PATELLI

SIGNEZ LA PÉTITION

Depuis 2017, les retraité-e-s ont perdu au minimum 10% de leur pouvoir d'achat. Cette situation est liée au refus du gouvernement de prendre réellement en compte l'inflation qui dure (en particulier sur les produits de 1ère nécessité) malgré les discours officiels.

Face à cela, les organisations UCR-CGT/UCR-FO/CFTC/CFE-CGC/FSU/SOLIDAIRES/FGR-FP/LSR/E&S-UNRPA vous invitent (que vous soyez retraité.e.s ou non) à signer la pétition :



+ 10 % d'augmentation immédiate en 2023 de nos retraites et pensions

Ce n'est que justice sociale pour bien vivre sa retraite

Nom : Prénom :
Signature :

https://www.change.org/p/10-d-augmentation-imm%C3%A9diate?source_location=search

PRENEZ CONTACT / ADHÉREZ

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL : TÉLÉPHONE :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Téléphone 06 79 61 00 78

RETOURNER : SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT 24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 52000 CHAUMONT



Nous publions, ci-dessous, le communiqué des associations et organisations haut-marnaises (*Ligue des droits de l'homme, Amnesty international, la Confédération paysanne, le Cedra, la Libre pensée, la CGT retraités, Sud Solidaires, la FSU...*) à propos de la décision du Conseil d'État de suspendre la dissolution des Soulèvements de la Terre.

SOULÈVEMENTS DE LA TERRE : LE CONSEIL D'ÉTAT FREINE LES ARDEURS RÉPRESSIVES DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Les Soulèvements de la Terre a été constitué fin janvier 2021 aux fins d'opposition à de grands projets d'infrastructures portant atteinte aux droits fondamentaux en matière environnementale. Le 21 juin 2023, le gouvernement a prononcé la dissolution de ce collectif.

Si le mouvement peut occasionnellement conduire des actions choc à l'encontre d'infrastructures polluantes, il n'est pas justifié d'appel de sa part à la moindre forme de violence physique. Il revendique le caractère de désobéissance civile, symbolique mais qui, toujours selon le Conseil d'Etat, ont été en nombre limité et avec un caractère circonscrit des dommages. Le Conseil d'Etat a estimé que ni les pièces versées au dossier, ni les échanges lors de l'audience ne permettent de considérer que le collectif cautionne, d'une quelconque façon, des agissements violents envers des personnes. Il limite ainsi les possibilités pour le gouvernement de porter atteinte à la liberté d'association, et a suspendu la dissolution des Soulèvements de la Terre au regard du doute sérieux sur la légalité de cette dissolution. Une telle décision va permettre au collectif de reprendre ses activités de mobilisation citoyenne.

Chaumont le 14 août 2023

Les associations et organisations de Haute-Marne : Ligue des droits de l'homme, Amnesty international groupe 343, la Confédération paysanne, le Cedra, la Libre pensée, la CGT retraités, Sud Solidaires, la FSU...

e félicitent de la décision du Conseil d'Etat et restent mobilisées pour la procédure au fond en demande d'annulation.

> Agglo de Chaumont

L'EGO ET LES PRINCIPES

L'Agglomération de Chaumont est peu connue du grand public, qui a du mal à comprendre à quoi elle sert. Et son président, Stéphane Martinelli, en souffre énormément.

Il comptait beaucoup sur Palestra pour se faire connaître. Mais puisque, pour réaliser une belle plus-value annuelle sur le dos de la Ville de Chaumont, il a décidé de refiler la gestion du centre aquatique au privé, les utilisateurs n'ont réellement affaire qu'à l'entreprise.

Il lui restait les matchs de volley. Mais les règlements des grandes compétitions nationales et internationales, qui prévoient des protocoles précis, ne permettent guère de mettre les élus en lumière. Du coup, tordant les chiffres (et le bras des dirigeants du CVB), il exige que l'Agglo soit, sur les emplacements publicitaires, plus présente que les autres partenaires. Elle ne représente pourtant qu'une toute petite partie des aides perçues par le club.

Mais ça ne suffit pas. Il rêve désormais de mettre en place un système permettant à l'Agglo de toucher une partie de ce qu'encaisse le club.

Tout cela conduit à faire reculer le CVB. Mais ne fait pas pour autant progresser le président de l'Agglo.

Le voilà donc qui décide d'organiser des spectacles. Ceux-là, au moins, porteront la marque de l'Agglo. Mais, alors que les dirigeants du club y sont favorables, à condition de s'entendre sur les dates, il décrète que c'est trop compliqué et que si, par malchance, un spectacle venait à tomber un jour de match, c'est le CVB qui irait jouer ailleurs (à Reims peut-être, comme au temps

de la salle Jean-Masson).

Le club tente de résister, mais M. Martinelli menace carrément de confisquer les clés de la salle.

L'Agglo, qui n'a absolument pas les compétences pour organiser des spectacles, en annonce quatre par an, prévoyant déjà un déficit de 100 000 euros. Soit plus cher que ce que lui coûte le CVB, avec des retombées très inférieures. Sans compter que l'argent donné au club est en très grande partie dépensé sur place, ce qui n'est pas le cas de celui qu'on lâche à des artistes de passage.

Face aux réticences, Stéphane Martinelli s'est fendu d'une réponse dans l'Affranchi, afin de « remettre Palestra au milieu du village ». L'expression est particulièrement bien choisie !..

Lorsque le maire de Chaumont était aussi président de l'Agglo, la question des salles ne se posait jamais. On utilisait tout simplement celles de la ville. Mais aujourd'hui, sachant que les relations de M. Martinelli avec ses partenaires sont du genre « Je gagne, tu perds », il ne lui vient même pas à l'esprit de trouver un accord amiable avec la ville.

L'Agglo ne possède qu'une salle et elle la met à toutes les sauces.

C'est donc là qu'aura lieu en janvier sa cérémonie des vœux. Ça ne tombera pas un jour de match. Mais, pour qu'elle puisse se tenir sans causer de dégâts sur le sol sportif, les employés devront tout de même démonter puis remonter le parquet destiné au volley. Ce qui n'est pas une mince affaire !

Voilà où peut mener l'intransigeance d'un élu à l'ego particulièrement mal placé.

ELTÉ

> santé Haute-Marne

ELSAN A SON ROND DE SERVIETTE À L'ARS

Dans un article du JHM du 8 août, nous apprenons, secret de polichinelle, que l'ARS soutient le GCS, groupement de coopération sanitaire public-privé dirigé de fait par Elsan, à hauteur de dix millions d'euros.

Le directeur Elsan du GCS tente de nous faire croire que cette opération est vertueuse et bénéficie de façon équitable au public et au privé. Les discussions, censées être confidentielles, auraient fuité ... Pourquoi confidentielles, et à qui profite la fuite ?

C'est une méthode bien connue, quand une information est dérangeante, prêtant le flanc à des questions, que de créer un tiers, ici le fuité, qui va attirer l'attention, créer un doute et faire diversion par rapport à l'objet principal, en l'occurrence un cadeau de dix millions d'euros à Elsan.

Le directeur d'Elsan rame pour nous convaincre de sa sincérité. Le groupe aurait envisagé de se retirer des sites de Chaumont et de Langres, s'interrogeant sur leur viabilité, pour finalement en accepter le maintien aujourd'hui et se défendre d'une quelconque « tactique ». Effectivement, on pourrait parler de « chantage ». Je parierais bien ma pension contre son salaire, que si le projet d'un seul site, à Rolampont par exemple, avait été retenu, il serait également preneur. Il impose à l'ARS le maintien de la chirurgie, mais aussi de la cardiologie et de la dialyse sur les deux sites, ce dont on pourrait se réjouir, mais il faut savoir que le privé a le monopole de ces spécialités très lucratives. Il ose faire valoir la « responsabilité sociale » d'Elsan, dont on connaît la politique de gestion agressive du personnel, de fermeture de lits et de services et dont le principal objectif est la rentabilité.

Il essaye de nous convaincre que c'est le GCS qui va bénéficier de la manne de l'ARS tout en rappelant qu'en 2021, c'était le centre hospitalier qui avait été aidé, ce qui semble confirmer le fait qu'il considère maintenant que c'est à Elsan de rafler la mise. C'est le prix de son maintien !

Ces propos ont de quoi nous alerter quant à l'avenir de nos hôpitaux du centre sud Haute-Marne. C'est Elsan qui décide et l'ARS est à sa botte. Il s'octroie le traitement social de notre santé. Dans le GCS, le secteur public est ignoré, voire méprisé. Le combat que mènent certains pour un site unique à Rolampont est un combat d'arrière-garde. Il est temps de s'allier pour un service public de qualité, et de reconquérir les moyens nécessaires à notre prise en charge sanitaire par un service public performant.

LOUIS LAPRADE

CONGRÈS DU SYNDICAT [29 SEPTEMBRE]
SALLE DU PATRONAGE LAÏQUE CHAUMONT
LA PORTE EST OUVERTE À TOUTES ET A TOUS
[9 HEURES]

